

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	84_FAUBOURG-ANTOINE_75012	Numéro	75112_053_05
Adresse du site	84, rue du Faubourg Saint-Antoine	Hauteur	R+7 (25,70m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/11/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	22/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/05/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 84 rue du Faubourg Saint-Antoine émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75012 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes panneau à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 0°, 130° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 7m Velux à 2m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 0° : R+7
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 130° < 4V/m ; 240° < 5V/m 5G : 0° < 4V/m ; 130° < 4V/m ; 240° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 0° : 26,55m pour les faisceaux fixes et 26,80m pour les faisceaux orientables Azimut 130° et 240° : 25,10m pour les faisceaux fixes et 24,60m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule des antennes complémentaires 5G (3500) aux antennes panneau 3G / 4G / 5G (700) déjà existantes seront installées
---	--

Zone technique	
----------------	--

Date :

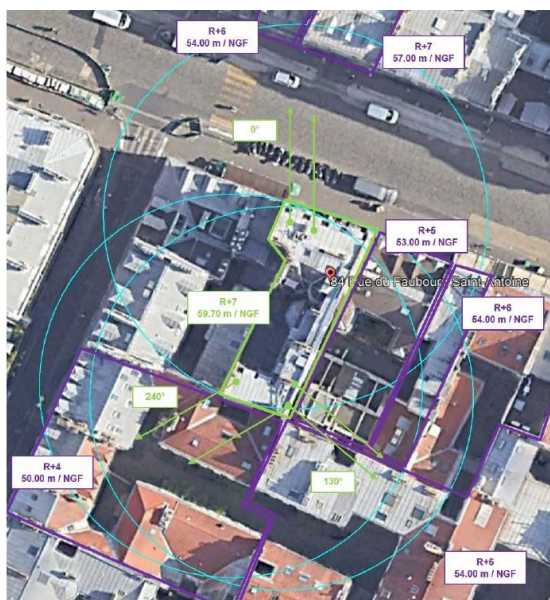
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 130°



Azimut 240°

